

**CHARTES D'HINDI**

**SOMMAIRE**

- **CHARTE NIVEAU 0** **Pages 2-4**
- **CHARTE NIVEAU 1** **Pages 5-7**
- **CHARTE NIVEAU 2** **Pages 8-10**
- **CHARTE NIVEAU 3** **Pages 11-13**



## Niveau 0

Les cours sont destinés à fournir aux élèves les connaissances nécessaires en matière de grammaire, phonétique et vocabulaire pour les rendre capables, à l'issue du niveau 2, de converser avec leurs interlocuteurs hindiphones et de lire une documentation non technique, bref de leur apporter un bagage linguistique suffisant pour pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 0**.

### A. Les quatre compétences

**La compréhension orale** : à l'issue du niveau 0, l'étudiant doit être capable de :

- reconnaître les sons distinctifs, distinguer entre voyelles brèves et longues, consonnes dentales et rétroflexes etc.
- comprendre les consignes et instructions simples qui lui sont données dans le cadre de la conférence
- comprendre les questions simples relatives à son identité, à son environnement immédiat (sa famille, son université, sa ville...)
- suivre globalement un dialogue simple en situation réelle, ou dans le cadre d'un enregistrement (magnétophone ou magnétoscope), dont le contenu est en rapport avec la vie courante.

**L'expression orale** : à la fin du niveau 0, l'étudiant doit être capable de :

- prononcer correctement toutes les lettres de l'alphabet
- se présenter et parler de soi
- demander à quelqu'un son identité (son nom, son lieu de résidence, sa nationalité...)
- décrire une personne, une ville, une maison et qualifier les éléments décrits
- demander des informations relatives à des besoins concrets (le chemin, l'heure...)
- formuler un ordre, une demande
- parler de ses activités aux différents moments de la journée
- réagir et répondre aux questions introduites par : qui (*kaun*), qu'est-ce / est-ce que (*kya*), où (*kahan*), comment (*kaisa, kaisi, kaise*), quand (*kab*), pourquoi (*kyon*) ...

**La compréhension écrite** : l'étudiant doit pouvoir :

- lire à voix haute et comprendre un ensemble de phrases simples portant sur des sujets abordés en cours
- mettre en ordre une phrase simple ou un dialogue
- repérer des mots et des formes dans un document authentique tel le titre d'un journal, une annonce, un message publicitaire ...
- faire des exercices de version simples comprenant le vocabulaire appris en cours.

**L'expression écrite** : l'étudiant doit être en mesure de :

- écrire correctement toutes les lettres de l'alphabet
- prendre sous la dictée des phrases simples
- compléter une phrase ou un dialogue simple
- faire des exercices de thème simples
- rédiger un texte simple d'environ cent mots sur un sujet tel 'Ma journée quotidienne'.

## B. Les outils langagiers

Les structures ci-après seront étudiées **dans un contexte** donné et dans le but de servir les compétences de communication précédemment énumérées.

- le démonstratif *yeh, voh, ye, ve*
- l'adjectif possessif
- l'interrogation : *kya, kaun, kahan, kaisa, kab, kyon ...*
- les différentes règles pour mettre un nom au pluriel
- l'adjectif et sa place dans la phrase - attribut ou épithète
- les postpositions
- la conjugaison du verbe au présent de l'indicatif
- les deux degrés de l'impératif : *-o, -ie*
- la structure oblique et comment elle s'applique au niveau du nom, de l'adjectif etc.
- la conjugaison du verbe au présent actualisé et son emploi.

## C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

### 1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

### 2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.** Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

### 3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

### 4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

**Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.**

#### D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

**La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits** attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

**Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre.** Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

#### E. Les supports pédagogiques

- Le Hindi Sans Peine, Akshay BAKAYA, Annie MONTAUT, Méthode ASSIMIL
- Outline of Hindi Grammar, Third Edition Revised and Enlarged, R.S. Mc Gregor, Oxford University Press, 1995.

Des cassettes destinées à répondre aux besoins spécifiques des étudiants sont mises à leur disposition. Il est fortement recommandé aux étudiants de les écouter soigneusement dans les salles de laboratoire ou à la maison.



## Niveau 1

Les cours sont destinés à fournir aux élèves les connaissances nécessaires en matière de grammaire, phonétique et vocabulaire pour les rendre capables, à la fin du niveau 2, de converser avec leurs interlocuteurs hindiphones et de lire une documentation non technique, bref de leur apporter un bagage linguistique suffisant pour pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 1**.

### A. Les quatre compétences

**La compréhension orale** : à l'issue du niveau 1, et en référence aux acquis du niveau zéro, l'étudiant doit être capable de :

- comprendre les consignes et explications déjà plus complexes qui lui sont données dans le cadre de la conférence
- réagir aux questions employant des structures un peu plus élaborées et un vocabulaire plus riche
- comprendre le court récit d'un événement ou la description d'une scène lue à voix haute par l'enseignant utilisant des structures syntaxiques et un vocabulaire déjà appris en cours.

**L'expression orale** : à la fin du niveau 1, un étudiant doit être capable de :

- répondre à des questions plus élaborées au sujet de son environnement
- parler de ses goûts, de ce qu'il aime faire (pasand karna)
- exprimer un souhait, parler de ce qu'il veut ou de ce qu'il voudrait faire (cahna)
- exprimer la possibilité, la certitude
- interroger son locuteur de façon plus détaillée sur ses goûts, ses préférences, ses capacités (sakna)
- parler de ses projets d'avenir
- évoquer sommairement un événement, un voyage qu'il a fait, les éléments qui lui ont plu ou déplu
- répondre à des questions simples sur un film qu'il a vu, un livre qu'il a étudié
- participer à des conversations simples avec ses camarades
- se prononcer pour ou contre quelque chose, par exemple pouvoir énumérer les avantages et les inconvénients de vivre dans une grande ville, à la campagne etc.
- participer à des jeux de rôles simples sur des situations concrètes (à la gare, au restaurant, dans un magasin etc.)
- vers la fin du semestre, une fois que la structure 'indirecte' est apprise, pouvoir exprimer le sentiment d'avoir froid, chaud, peur, crainte, soif etc.

**La compréhension écrite** : à l'issue du niveau 1, l'étudiant doit pouvoir :

- lire et comprendre les éléments essentiels d'un texte étudié en conférence : dialogue, description, récit
- lire et comprendre globalement un document authentique ou préparé par l'enseignant : titre d'un journal, publicité, enseigne, court extrait de presse
- après lecture d'un texte simple, trouver des informations ponctuelles, identifier et apporter des commentaires sur les personnages concernés
- faire des exercices de version plus élaborés
- pouvoir consulter un dictionnaire hindi – français.



## Département des langues

**L'expression écrite** : l'étudiant doit être capable de :

- narrer un événement (un voyage, une fête) à condition de lui fournir, au besoin, le vocabulaire nécessaire
- répondre par écrit à des questions simples sur un sujet étudié en cours
- rédiger la légende d'un dessin
- écrire une lettre
- faire des exercices de thème plus élaborés.

## B. Les outils langagiers

Les structures ci-après sont étudiées **dans un contexte** donné, en vue de servir les compétences de communication précédemment énumérées. Les structures qui ont été déjà abordées de manière implicite ou sommaire au niveau précédent sont approfondies.

- le futur simple
- l'absolutif (succession et simultanéité)
- la forme hota, hoti, hote
- le réfléchi
- le comparatif et le superlatif
- le passé simple est enseigné en deux temps : d'abord avec les verbes intransitifs, puis avec les verbes transitifs qui impliquent l'emploi de l'ergatif
- l'emploi du passé composé
- l'imparfait habituel et l'imparfait actualisé
- une initiation sera donnée à l'emploi du subjonctif
- une initiation aux explicateurs verbaux (jana, dena, lena)
- la structure indirecte.

## C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

### 1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

### 2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.** Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

### 3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

#### **4. Compréhension textuelle**

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

**Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.**

#### **D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale**

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

**La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits** attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

**Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre.** Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

#### **E. Les supports pédagogiques**

- Le Hindi Sans Peine, Akshay BAKAYA, Annie MONTAUT, Méthode ASSIMIL
- Outline of Hindi Grammar, Third Edition Revised and Enlarged, R.S. Mc Gregor, Oxford University Press, 1995.

Des cassettes destinées à répondre aux besoins spécifiques des étudiants sont mises à leur disposition. Il est fortement recommandé aux étudiants de les écouter soigneusement dans les salles de laboratoire ou à la maison.

## Niveau 2

Les cours sont destinés à fournir aux élèves les connaissances nécessaires en matière de grammaire, phonétique et vocabulaire pour les rendre capables, à l'issue du niveau 2, de converser avec leurs interlocuteurs hindiphones et de lire une documentation non technique, bref de leur apporter un bagage linguistique suffisant pour pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 2**.

### A. Les quatre compétences

**La compréhension orale** : à l'issue du niveau 2 et en référence aux acquis des niveaux 0 et 1, l'étudiant doit être capable de :

- comprendre les consignes et explications qui lui sont données dans le cadre de la conférence
- suivre globalement une conversation spontanée en situation réelle dans laquelle sont employés des structures grammaticales et un vocabulaire plus élaborés que les niveaux précédents
- saisir plus finement le récit d'un fait divers
- comprendre globalement un flash d'information, un film ou un documentaire, un message publicitaire.

**L'expression orale** : à la fin du niveau 2, l'étudiant doit être à même de :

- participer à des conversations qui portent sur des sujets plus élaborés que les niveaux précédents et s'exprimer pour ou contre
- commenter brièvement un phénomène social ou un texte journalistique simple et se prononcer pour ou contre.

**La compréhension écrite** : à l'issue du niveau 2, l'étudiant doit être en mesure de :

- sélectionner des informations pertinentes dans un texte
- lire et comprendre les éléments essentiels d'un texte : article de presse, fait divers, récit, texte de fiction avec l'aide d'un dictionnaire
- faire des exercices de version plus avancés portant sur les éléments de langage appris dans le courant du semestre.

**L'expression écrite** : l'étudiant doit pouvoir :

- faire des exercices de thème plus avancés portant sur les éléments de langage appris dans le courant du semestre
- rédiger une lettre à un ami dans une perspective précise (invitation à passer des vacances chez soi, etc.)
- rédiger un résumé
- raconter un événement auquel il assisté (une fête, un spectacle, un accident, etc.).



## **B. Les outils langagiers**

Les structures ci-après sont étudiées **en contexte** et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées. Celles qui ont déjà été abordées de manière implicite ou sommaire au niveau précédent sont approfondies.

- au début du semestre, l'étudiant se familiarise avec d'autres emplois du subjonctif et de la structure indirecte
- le plus que parfait
- l'obligation (cahie, hona, parna)
- le participe présent et le participe passé
- le passif et ses emplois
- l'aspect incéptif
- l'aspect duratif ou continuatif
- l'aspect terminatif
- l'irréel.

## **C. Modalités d'évaluation**

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

### **1. Expression orale**

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

### **2. Expression écrite**

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.** Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

### **3. Compréhension orale**

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

### **4. Compréhension textuelle**

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

**Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.**

## **D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale**

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

**La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits** attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

**Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre.** Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

## **E. Les supports pédagogiques**

- Le Hindi Sans Peine, Akshay BAKAYA, Annie MONTAUT, Méthode ASSIMIL, 1994
- Outline of Hindi Grammar, Third Edition Revised and Enlarged, R.S. Mc Gregor, Oxford University Press, 1995
- Parlons Hindi, Annie MONTAUT, Sarasvati JOSHI, L'Harmattan, 1999.

Des cassettes destinées à répondre aux besoins spécifiques des étudiants sont mises à leur disposition. Il leur est fortement recommandé de les écouter soigneusement dans les salles de laboratoire ou à la maison.

### Niveau 3

Les cours sont destinés à renforcer les diverses notions de langue apprises pendant les semestres précédents et à rendre les étudiants capables de s'en servir, tant à l'écrit qu'à l'oral, dans des situations précises. Leur contenu est élaboré de manière à ce que les étudiants puissent acquérir un bagage linguistique suffisamment riche pour pouvoir mener leur travail de recherche dans le sous-continent indien. Il est censé les aider à s'entretenir avec leurs locuteurs et à consulter des documents écrits ou audiovisuels en relation avec leur domaine d'étude.

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 3**.

#### **A. Les quatre compétences**

**La compréhension orale** : à l'issue du niveau 3 et en référence aux acquis des niveaux précédents, l'étudiant doit être capable de :

- bien comprendre les consignes qui lui sont données dans le cadre de la conférence. A cette fin, l'enseignant veillera à parler, le plus possible, en hindi, lors des cours et n'emploiera le français que lorsque c'est absolument indispensable
- suivre avec davantage de facilité une conversation spontanée, en situation réelle, dans laquelle sont employées des structures grammaticales et un vocabulaire plus élaborés que pour les niveaux précédents
- saisir plus finement le récit d'un fait divers, d'une anecdote ou d'un événement, une fois que les termes très littéraires, voire sanskritisés, qui s'y trouvent, lui ont été expliqués.

**L'expression orale** : à la fin du niveau 3, l'étudiant doit être à même de :

- participer à des conversations portant sur des sujets plus élaborés que pour les niveaux précédents, tels les phénomènes de société, et s'exprimer pour ou contre, en justifiant les raisons de sa prise de position
- animer, en compagnie de ses camarades de classe, des jeux de rôles sur des sujets plus élaborés que ceux traités lors du semestre précédent, tels que des entretiens avec une personnalité connue, des débats entre les partisans de deux camps politiques adverses, une scène de film (scénario d'aventure, policier etc.)
- l'étudiant veillera à s'exprimer en cours, dans la mesure du possible, en Hindi.

**La compréhension écrite** : à l'issue du niveau 3, l'étudiant doit être capable de :

- lire et comprendre les notions exprimées dans un texte, qu'il s'agisse d'un article de presse, d'un fait divers, d'un récit ou d'un texte de fiction, avec l'aide d'un dictionnaire. Les entretiens de personnalités disponibles sur les sites web, comme celui de la B.B.C., constitueront à cet égard un outil pédagogique important. L'étudiant devra être davantage sensibilisé à des notions de langage propres à un registre parlé (phrases elliptiques, propos laissé en suspens, etc.)
- faire des exercices de version plus avancés que ceux du semestre précédent et portant sur les éléments de langage appris en cours. L'étudiant doit se sentir à l'aise en étudiant des textes relatifs à des domaines précis, tels que la cuisine, les voyages, le monde rural, etc. De nombreuses listes de vocabulaires lui seront fournies à cet effet durant le semestre et il devra se familiariser le plus possible avec ces termes.



## Département des langues

**L'expression écrite** : l'étudiant doit pouvoir :

- faire des exercices de thème plus élaborés, à partir d'éléments de langage toujours plus riches
- rédiger un texte relevant d'un domaine bien précis, comme une recette de cuisine, un discours politique, une courte scène de film, etc.
- raconter un événement qui s'est produit (un accident, un mouvement social, etc.) en décrivant ses causes et ses conséquences
- décrire une personnalité, en fournissant des renseignements principaux sur sa carrière, les aspects saillants de sa pensée, etc.

## B. Les outils langagiers

L'accent sera mis sur l'approfondissement des structures étudiées lors des semestres précédents. Celles qui ne seront pas encore intégralement assimilées seront révisées. Seront réétudiés plus particulièrement :

- la notion d'obligation (cahie, hona, parna)
- le passif
- le conditionnel
- le présomptif.

## C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

### 1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

### 2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.** Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

### 3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.



## Département des langues

### 4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

**Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.**

### D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

**La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits** attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

**Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre.** Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

### E. Les supports pédagogiques

- Le Hindi Sans Peine, Akshay BAKAYA, Annie MONTAUT, Méthode ASSIMIL, 1994
- Outline of Hindi Grammar, Third Edition Revised and Enlarged, R.S. Mc Gregor, Oxford University Press, 1995
- Parlons Hindi, Annie MONTAUT, Sarasvati JOSHI, L'Harmattan, 1999.

Des cassettes destinées à répondre aux besoins spécifiques des étudiants sont mises à leur disposition. Il leur est fortement recommandé de les écouter soigneusement dans les salles de laboratoire ou à la maison.